



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2023

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- 1 - CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 2 - MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 À COMPTER DE L'EXERCICE 2024, FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS ET FONGIBILITÉ DES CRÉDITS
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 3 - ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER

- 4 - RAPPORT SUR L'EMPLOI DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE
SANS VOTE

- 5 - RAPPORT SUR L'EMPLOI DU FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE 2022
SANS VOTE

- 6 - AIDE AUX TRAVAUX DE RÉSIDENTIALISATION DE LA RÉSIDENCE ' LE TELLIER '
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7 - ACQUISITION DE LA PARCELLE NON BÂTIE AS607 SISE 46-50 RUE DES MORILLONS AUPRÈS DE L'ÉTAT
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8 - ACQUISITION DES PARCELLES NON BÂTIE ET BÂTIE AZ624 ET AZ625 SISES 188 AVENUE MAURICE BERTEAUX
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 9 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU COS JUDO POUR L'ANNÉE 2023
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)